



Collectif d'Associations Environnementales

Ecep51

Lettre ouverte aux candidates et candidats aux élections législatives des 12 et 19 juin 2022

Sézanne, le 8 juin 2022,

Mesdames les candidates, Messieurs les candidats à la représentation de la Marne à l'Assemblée Nationale.

Dimanche prochain le 12 juin, les citoyens sont appelés aux urnes pour élire leurs députés au sein de l'Assemblée nationale.

Vous êtes candidates et candidats à cette élection, vous demandez et à ce titre, à pouvoir dire le droit, faire la loi.

Demain par votre travail législatif, vous devrez vous prononcer sur des questions primordiales, en particulier de définir les grandes orientations et capitales concernant la défense de l'environnement la biodiversité et l'avenir de la nation en matière d'énergie : des décisions que l'actualité rend vitales et leur confère ainsi une priorité évidente.

A cet égard, notre collectif d'associations environnementales, **Environnement Champenois En Péril, Ecep51**, veut vous alerter sur le développement actuel et anarchique des énergies renouvelables, et sur les très nombreux impacts négatifs auxquels il conduit, dégradant définitivement la qualité de la vie des habitants des villages **qui sont aussi vos électeurs**.

- L'envahissement de parc éolien sur notre territoire.
- La dégradation des paysages dans les zones rurales.
- Les nuisances sonores (infrasons)
- L'impact sur la biodiversité
- Le manque de probité
- Le défaut de démocratie participative
- Absence de consultation des habitants ...

En conclusion, s'agissant de l'avenir de la transition énergétique, de défense du dogme en vogue du 100% renouvelable, la promotion d'une énergie éolienne majoritairement exploitée, aboutit à une double impasse : une telle orientation nie l'impossibilité de piloter une telle ressource et nie également sa très faible compétitivité conduisant à une subvention massive de 5MDs € annuels, qui restent à la charge du contribuable.